

VILLE DE ROYAN
 COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 25 FEVRIER 2015

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Eva ROY représentée par M. Philippe CAU
 Mme Florence DEAU représentée par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
 Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par Mme D. BARRAUD DUCHÉRON
 M. Yannick PAVON représenté par M. Didier BESSON

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : M. Michel SERVIT

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, ouvre la séance à 21 h 00.

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

Après avoir adopté les procès-verbaux des Conseils Municipaux du jeudi 18 décembre et du lundi 29 décembre 2014.

Après avoir adopté la liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs, accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

- d'approuver la délégation de service public du Casino de ROYAN à la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (SNECR).
- d'approuver le contrat de délégation de service public du Casino de ROYAN, valant cahier des charges, et ses annexes.
- d'approuver la convention d'occupation temporaire du domaine public et ses annexes.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer le contrat de délégation de service public du Casino de ROYAN, valant cahier des charges, et ses annexes, ainsi que la convention d'occupation temporaire du domaine public.

- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes et du Conseil Régional de Poitou-Charentes des subventions, dans le cadre du label « Ville d'Art et d'Histoire »,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier-Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

- d'attribuer la subvention au VOLLEY-BALL CLUB DE ROYAN d'un montant de 10 000 euros et d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 40 du Budget Communal.

- d'apporter son soutien, sans réserve, au communiqué de presse de l'Association des Maires de France du 12 février 2015, alertant sur les dérives du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.
